



LE FLASH SULNIACOIS

Novembre 2020 - N° 478 www.sulniac.fr infos@mairie-sulniac.fr



COVID 19 : continuons à être prudents !

Nos craintes de « deuxième vague » se vérifient et une nouvelle fois, le confinement s'impose avec l'obligation de compléter une attestation pour tout déplacement. Moins contraignant, il permet aux enfants d'aller à l'école en portant un masque dès l'âge de 6 ans et aux adultes de continuer leur activité professionnelle. Les écoles et les services communaux accueillent les enfants en respectant au maximum les consignes sanitaires pour la sécurité de tous. Les activités associatives sont à nouveau à l'arrêt. Plus que jamais, nous devons respecter les gestes barrières, y compris dans la sphère familiale, pour se protéger les uns les autres ! Le port du masque est fortement recommandé en tous lieux et indispensable en milieu clos. Les services communaux, les commerces alimentaires et les services de santé s'adaptent pour poursuivre leur activité et vous accueillir en toute sécurité. Vous trouverez dans ce flash, contacts et horaires pour organiser vos déplacements. Les personnes fragilisées sont invitées à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale. **Continuons à être prudents et encore plus solidaires dans ce contexte particulier !**

#jesuisenseignant

Nous vivons aussi des journées très noires : les attentats de Nice et de Vienne, l'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie à Conflans Saint-Honorine après un cours sur la liberté d'expression. Le message **#jesuisenseignant** placé sur les bâtiments publics et sur les banderoles rend hommage à Samuel PATY en même temps qu'il manifeste notre soutien aux enseignants. Oui, soutenons les enseignants qui permettent à nos enfants d'accéder aux valeurs de notre République. Leur rôle est essentiel. Partageons cet extrait de la « Lettre aux instituteurs et institutrices » écrite par Jean Jaurès en 1888, lue dans les classes le lundi 2 novembre.

Le Maire, Marylène CONAN

« Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire: son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères: l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur: la fierté unie à la tendresse [...] Je dis donc aux maîtres, pour me résumer: lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. » Jean JAURÈS



CONTINUITÉ DU SERVICE AU PUBLIC

✓ La Mairie reste ouverte aux horaires :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

- le mardi de 9h à 12h.

Afin de limiter les déplacements et les contacts, vous êtes invités à privilégier l'appel téléphonique au 02 97 53 23 02 ou le mail à accueil@mairie-sulniac.fr un rendez-vous sera fixé si nécessaire.

✓ **Le Service enfance fonctionne normalement** : accueil des enfants à la P'tite Pom et restauration scolaire le midi.

L'accueil de loisirs est ouvert aux horaires habituels.

Contact : 07 77 26 62 51 enfance.jeunesse@mairie-sulniac.fr

✓ **La Maison des jeunes est fermée.**

✓ **Le Centre Communal d'Action Sociale** reste à disposition pour toute personne en difficulté face à cette restriction de déplacement (voir p2).

✓ **L'Agence postale communale** est ouverte aux horaires habituels : du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 15h30 et le samedi de 8h45 à 12h

✓ **Le Service technique** assure ses missions habituelles.

✓ **Le dépôt de déchets verts** à Kervendras reste ouvert aux horaires habituels.

✓ **L'utilisation des salles communales est interdite** jusqu'à nouvel ordre pour les associations et les particuliers.

✓ **La Médiathèque est fermée, mais le retrait est possible.**

La médiathèque ne peut accueillir du public, nous vous proposons néanmoins un accès aux collections via le "Click & Collect". Vous pouvez effectuer vos réservations directement sur le catalogue en ligne par mail ou téléphone auprès des bibliothécaires : mediatheque@mairie-sulniac.fr 02 97 53 11 74

Un créneau de retrait des documents vous sera proposé.

✓ **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération**

L'accueil du siège de l'agglomération ainsi que celui du service de l'eau et de l'assainissement sont ouverts uniquement sur rendez-vous et joignable au 02 97 68 14 24 aux horaires habituels.

Sont maintenus :

- la collecte des déchets ménagers ;
- les déchetteries du territoire
- le service du réseau de transport Kicéo (sauf After bus)
- l'instruction des demandes d'urbanisme
- ouverture sur rdv du Loc'h info services à Grand-Champ
- ouverture de l'épicerie sociale et solidaire à Vannes

www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

VIE SOCIALE

Un REGISTRE pour les PERSONNES FRAGILISEES ISOLEES

En cette période de crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID, nous rappelons que le CCAS tient un registre recensant les personnes fragilisées qui souhaitent signaler leurs difficultés de déplacement, leur isolement ou leurs difficultés liées à l'âge ou au handicap.

Cette démarche volontaire est confidentielle. Pour cela vous ou vos proches devez prendre contact avec le CCAS pour compléter une fiche de renseignements (nom, coordonnées, personnes à prévenir en cas d'urgence...) disponible à l'accueil de la Mairie ou sur le site de la commune. Contact 02 97 53 23 02

accueil@mairie-sulniac.fr ; www.sulniac.fr

Le CCAS reste donc mobilisé pour les personnes qui auraient besoin d'une assistance.

REPAS MENSUEL DES + DE 80 ANS ANNULÉ

Le respect des consignes sanitaires contraint le CCAS à annuler les rencontres mensuelles autour d'un repas, ouvert aux Sulniacois âgés de 80 ans et plus, et aux retraités du village des Aînés.

PÔLE EMPLOI communiqué :

Les agences Pôle emploi restent ouvertes comme habituellement :

- Le matin sans rendez-vous avec respect d'un nombre maximum de personnes présentes au sein de l'agence.
- L'après-midi sur rendez-vous.
- Les rendez-vous physiques d'inscription sont maintenus sauf si le demandeur d'emploi ne le souhaite pas. Dans ce cas, le rendez-vous a lieu par téléphone.
- Les rendez-vous de suivi sont principalement réalisés par téléphone du fait du télétravail d'une majorité des conseillers.
- Les recrutements collectifs ont lieu avec respect des gestes barrières (masque, gel, distanciation).

COLLECTE de la BANQUE ALIMENTAIRE : Les BESOINS AUGMENTENT, MOBILISONS-NOUS !

A l'Intermarché, vendredi 27, samedi 28 novembre toute la journée et dimanche matin 29 novembre.

Nous faisons appel aux volontaires pour étoffer l'équipe de bénévoles en respectant les gestes barrières.

L'an dernier, notre mobilisation a permis de livrer à la Banque Alimentaire 873 kgs de denrées et produits d'hygiène. Nous associons une nouvelle fois les enfants des trois écoles à cette action solidaire. Les enfants pourront déposer leurs dons dans leur école, du lundi 23 au vendredi 27 novembre.

Nous remercions par avance la population pour sa générosité

L'Aide alimentaire est maintenue pendant le confinement : Deux épiceries existent sur le territoire de GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération) : l'épicerie solidaire de GMVA à Vannes, 19 av. du 4 août et l'épicerie solidaire du Secours Catholique à Monterblanc. Toute personne et/ou famille en situation de difficulté sociale ou financière est invitée à contacter le CCAS au 02 97 53 23 02, ou Christelle PHILIPPE ou Floriane ROBIN, assistantes sociales de secteur au 02 97 69 52 00. Le droit d'accès aux épiceries solidaires doit être, en effet, formalisé par le CCAS ou un travailleur social.

Les Restos du cœur restent ouverts les mardi, mercredi et jeudi de 9 H à 12 H 30, 34, rue Général Giraud, 56000 Vannes. Contact : 02 97 42 70 30

ADMR Sulniac-Treffléan-La Vraie Croix

Nous regrettons de devoir annuler, en respect des consignes sanitaires, le concours de belote programmé samedi 21 novembre 2020.

Calendriers 2021 : Les repas annuels organisés par les CCAS au bénéfice des Aînés de nos trois communes étant également annulés, nous n'aurons donc pas l'occasion de vous proposer le traditionnel calendrier ADMR. Les bénévoles pourront vous le proposer au cours de visites à domicile dès que les conditions sanitaires le permettront. Le calendrier est vendu 4 €.

N° gagnant calendriers 2020 : Le détenteur du calendrier 88 561 peut réclamer son lot à l'association.

Nous rappelons que les aides à domicile poursuivent leurs interventions en cette période de confinement, en respectant les gestes barrières : port du masque chirurgical, lavage des mains régulier, aération des pièces du logement, distanciation sociale. Ces précautions respectées par tous doivent permettre de limiter le risque de contamination.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les référents locaux de l'ADMR : sulniac@admr56.com

Angèle DAVID, Présidente : 02 97 43 00 79, Aline SAGET à la Mairie : 02 97 53 23 02, Valérie LE CHEVALIER secrétaire de l'association 02 97 53 26 45

VIE CULTURELLE

DRÔLE D'ANNIVERSAIRE POUR LE JUMELAGE SULNIAC-ALTENBRUCH

Nous devons cette année fêter les 35 ans de mariage entre nos deux communes. Nous étions non seulement prêts à faire le voyage le week-end de l'ascension avec une halte à Bruxelles pour visiter le parlement Européen et, en plus, nous attendions avec la Maison des Jeunes un groupe de jeunes bien impatients de revenir ou venir découvrir notre région. La Covid n'ayant pas d'état d'âme et de frontière, tout est resté en suspens... Même le vide-grenier prévu en octobre et ses contraintes nous ont résignés à l'annuler.

Haut les cœurs ! Nous ne restons pas à attendre que des temps meilleurs arrivent. Pour montrer à nos amis allemands que nous pensons à eux, nous proposons une opération participative auprès de la population de Sulniac :

Envoyons nos vœux pour penser les uns aux autres

Mode d'emploi :

- 1 - Faites une carte de Noël/vœux de bonne année.
- 2 - Déposez la avant le 4 décembre dans la boîte prévue à cet effet à l'extérieur de la mairie de Sulniac.
- 3 - **Attention, n'oubliez pas de mettre votre nom, prénom et adresse de façon bien lisible.**
- 4 - Pas besoin d'enveloppe. Le comité de jumelage retirera la boîte aux lettres à la mairie le 5 décembre et mettra les cartes sous enveloppes individuelles en ajoutant un petit mot d'explication en allemand.
- 5 - Enfin, elles seront regroupées dans un colis à destination de nos amis allemands qui les distribueront de façon aléatoire dans les boîtes aux lettres des habitants d'Altenbruch.

Tuto : Tout est permis ! Création maison, achat... Ecrire, faire un dessin, des collages.... qu'importe ! Mettez-y tout votre cœur. Une, deux, trois.... Une par famille, une par personne... Faites-vous plaisir et faites leur plaisir ! En français, en allemand, en espagnol, en breton, en vers, en rébus, en découpage... Une exposition des cartes reçues de nos amis allemands pour les 35 ans du jumelage aura lieu à la médiathèque.

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

◆ Ouverture de l'ALSH de 7h15 à 19h

Le matin les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h30

Le midi un accueil à 12h et un à 13h

Le soir un accueil entre 17h et 19h

◆ Accueil des enfants les mercredis :

Les réservations, modifications et annulations sont à faire sur le portail famille jusqu'au mardi soir minuit de la semaine précédente. Après la date limite, l'effectif des animateurs étant déterminé par le nombre d'enfants, les réservations ne peuvent être acceptées que s'il reste des places.

◆ Les vacances de Noël : l'accueil de loisirs sera ouvert du 21 décembre au 24 décembre.

Judi 24 décembre fermeture à 17h.

Les réservations seront ouvertes sur le portail famille à partir du samedi 21 novembre.

Jusqu'au dimanche 6 décembre minuit, toutes les demandes seront acceptées et à partir du lundi 7 décembre, nous accepterons vos réservations en fonction des places restant disponibles.

Toute annulation est à réaliser J-8 avant le jour de la venue de votre enfant.

Pour plus de détails, consultez le site internet de la mairie : www.sulniac.fr Pour tout renseignement concernant la vie de l'ALSH, contactez le 06 26 75 44 45

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le confinement ne permet pas d'assurer les rencontres du LAEP ni du RIPAM. Si besoin, contacter :

- la responsable du LAEP : Lynda ROLLET les jeudis après-midi de 14h à 16h au 02 97 53 04 31

- le RIPAM : Maison de l'Enfant à St Nolff au 02 97 45 58 66 ; courriel : ripamargoet@gmail.com

VIE MUNICIPALE

◆ Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL :

Judi 19 novembre à 20h

◆ TRAVAUX place de l'église : l'entreprise Colas va intervenir deuxième quinzaine de novembre pour réaliser des travaux sur l'embranchement du parvis de l'église ; ces travaux sont nécessaires avant la mise en place de signalisation au sol et de rampes pour respecter les règles d'accessibilité.

◆ Elections 2021 - Inscriptions sur listes électorales

Les dates exactes des élections départementales et régionales de 2021 ne sont pas encore connues. C'est pourquoi la date limite officielle d'inscription sur les listes électorales n'est pas fixée, mais nous vous encourageons à vous inscrire dès à présent sur les listes électorales de Sulniac si vous ne l'avez pas déjà fait.

Les inscriptions en ligne (à privilégier) se font sur l'adresse suivante : www.sulniac.fr/infos_pratiques/demarches_administratives/elections. Les documents numérisés sont acceptés.

Si vous vous rendez en mairie (sur rendez-vous) merci d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Merci d'informer la mairie, contact : Vanessa MARTINS en mairie ou sur vanessa.martins@mairie-sulniac.fr si :

- vous avez déménagé à l'intérieur de la commune de Sulniac, merci de communiquer votre nouvelle adresse (fournir un justificatif de domicile) ;

- vous souhaitez faire modifier votre carte électorale (ajout ou suppression nom d'usage, etc)

Si vous quittez Sulniac, pensez à vous inscrire dans votre nouvelle commune.

DÉPLOIEMENT DE LA 4G : INTERFÉRENCES POSSIBLES AVEC LA TNT

Le pylône Orange du Gorvello est en service. Par contre il peut perturber la réception de la TNT par antenne râteau, les fréquences étant proches de celle de la télévision. Le pylône Orange du bourg devrait être mis en service au début de l'année 2021.

Si vous recevez la télévision par antenne râteau et que vous constatez des difficultés de réception, un **dispositif d'assistance et d'intervention** peut vous accompagner :

- si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, rdv sur "assistance.recevoirlatnt.fr" ou appeler le **0970 818 818** (lundi au vendredi de 8h à 19h)

- si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur l'immeuble), appelez en priorité votre syndic ou gestionnaire d'immeuble qui pourra déclencher le dispositif et engager les travaux nécessaires.

Ce dispositif permet à l'ANFR de réaliser un diagnostic. Si les perturbations sont avérées, vous serez rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et gratuite pour l'utilisateur.

Vous pouvez suivre l'avancée du **déploiement de la fibre** sur la commune et vérifier l'éligibilité de votre logement sur la carte publique : <https://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>



DÉCHÈTERIES HORAIRES D'HIVER

Le service prévention et gestion des déchets vous informe que depuis le **lundi 2 novembre**, les horaires d'ouverture des déchèteries sont passés en horaires d'hiver. Retrouvez les horaires de chaque déchèterie sur www.golfedumorbihan-vannesagglomeration

REDUCTIONS DES DECHETS - TUTOS VIDEO

du 21 au 29 novembre, l'agglomération participe à la semaine européenne de réduction des déchets (SERD) à travers plusieurs ateliers.

Au programme : récup' et réemploi, cuisine anti-gaspi, recettes naturelles, au jardin, réparation, visites d'installations...

Nouveauté cette année : de nombreux ateliers sont proposés en vidéo, permettant à un plus grand nombre de participants de suivre les trucs et astuces pour réduire leurs déchets.

Programme, inscription et vidéos sur www.sysem.fr (ou par téléphone au 02 97 42 66 75 pour les personnes n'ayant pas d'accès Internet).

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI ? LA RÉGION FINANCE VOTRE FORMATION !

Avec PREPA et QUALIF, bénéficiez d'une formation sur-mesure pour apprendre un métier, développer vos compétences ou valoriser votre expérience professionnelle.

22 000 places disponibles partout en Bretagne.

6 parcours de formations possibles :

➔ Pour préparer l'accès à une formation qualifiante ou directement à l'emploi : PREPA Avenir, PREPA Projet, PREPA Clés ;

➔ Axer sur l'expérience et la qualification à un métier dans le milieu professionnel : QUALIF Emploi – QUALIF Sanitaire et Social – QUALIF VAE.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

CADRE DE VIE

■ **Animaux de compagnie** : les promenades sont aussi agréables pour nous que pour nos animaux de compagnie. Chaque propriétaire est responsable de son animal et se doit de respecter les passants, les riverains, les troupeaux... en contrôlant son animal par tout moyen adapté.

Ainsi pour les promenades des chiens dans les chemins de randonnée : si une tolérance existe pour enlever la laisse, le chien doit être maîtrisé par son propriétaire à tout moment !

En effet, un animal en divagation peut créer des frayeurs aux enfants et aux adultes, agresser les troupeaux, voire causer un accident....

Récemment trois chiens errants ont été signalés en mairie ainsi que des dégâts sur basse-cour et troupeaux.

L'association canine de Sulniac propose des cours d'éducation, vous pouvez les contacter au 02 97 41 13 78 (Président, M. BEAUDOUX)

■ **Nuisances sonores** : rappelons que la réglementation impose aux particuliers des horaires pour limiter les nuisances sonores et ne pas importuner le voisinage :

- du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h

- dimanche et jours fériés : 10h-12h

Partageons en toute sérénité notre cadre de vie. Cela demande à chacun tolérance, solidarité et respect des règles élémentaires de civisme !

DECLARATION DES RUCHERS 2020

Les élus des Groupements de Défense Sanitaire Apicole des départements 22-29-35-56, de la section régionale apicole de GDS Bretagne et de la DRAAF/SRAL (Service Régional de l'alimentation) sollicitent **chaque commune et chaque apiculteur pour recenser tous les ruchers** du territoire.

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur (préciser nombre et emplacement) **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre de chaque année** pour la campagne écoulée.

Cette **déclaration** doit se faire prioritairement **en ligne** via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr . Un exemplaire papier du formulaire Cerfa est également disponible en Mairie.

Renseignements : 02 23 48 26 17

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ELVEN

Au vu de la crise sanitaire actuelle, la distribution des calendriers de l'amicale des sapeurs pompiers d'Elven ne pourra se faire traditionnellement en porte à porte.

Toutefois, celui-ci vous sera déposé dans vos boîtes aux lettres pour que vous puissiez en bénéficier.

CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE

Ouest-France : Isabelle PAILLAUD-BESNARD

Tél : 06 63 59 65 83 - Courriel : isabelle.paillaud@orange.fr

Le Télégramme : Pascale CORLAY

Tél : 06 41 13 33 10 - Courriel : pascalecorlay@gmail.com

☎ **Donne un fauteuil roulant** : contact au 06 65 77 96 74

Réalisation et impression Mairie de Sulniac - Distribué le 30 octobre.
Pour le Flash de décembre à paraître le 27 novembre : **dépôt des articles pour le 19 novembre.**

Bulletin de janvier : articles à déposer pour le **10 décembre.**

VIE ECONOMIQUE

Les COMMERCES de PROXIMITE S'ADAPTENT

Afin de prendre le maximum de précaution avec la santé de tous, il est indispensable de respecter toutes les consignes de sécurité sanitaire affichées dans chaque commerce pour se protéger les uns les autres. Nous comptons sur votre sens citoyen pour que tout se passe bien.

✓ **Intermarché** 02 97 53 18 00

Nouveau service Drive ! Comment ça marche ?

1-Je commande mes courses sur l'appli ou sur Intermarché.com

2-Je paie en ligne

3-Je passe en zone drive à l'heure choisie (Près de l'abri à caddie, je sonne à l'interphone)

4-Vos courses sont déposées dans votre coffre

Des travaux d'agrandissement, prévus du côté de la station-service, débiteront le 16 novembre. Une pause pour les fêtes de fin d'année sera observée à partir du 14 décembre pour reprendre au cours de la 1^{ère} semaine de janvier 2021. Ces travaux s'étaleront jusqu'en juin. Intermarché vous remercie à l'avance de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

✓ **La Boulangerie** 02 97 53 21 24

est ouverte de 7h à 13h puis de 15h à 19h15 du mardi au samedi et de 7h30 à 12h45 le dimanche matin. Livraison possible pour les personnes fragilisées.

✓ **Le Tabac-presse** 02 97 53 23 03

- le lundi matin de 7h à 12h30, avec dépôt de pain.

- du mardi au samedi de 7h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13 h. Café à emporter.

✓ **Ciboulette et compagnie** 02 56 63 56 18

Le magasin de producteurs locaux est ouvert le mardi et le vendredi de 15h30 à 19h et le samedi matin de 9h à 12h30.

✓ **La Ferme de Coët-Navalen** 02 97 53 23 29

lafermedecoetnavalen@gmail.com www.lafermedecoetnavalen.com

Le magasin à la Ferme reste ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 18h. De préférence, passez vos commandes sur le site internet avec paiement en ligne. La liste des produits est remise à jour quotidiennement.

✓ **Le Petit Café dans la Prairie au Gorvello**

Il est ouvert en configuration épicerie : dépôt de pain, journal, boissons, quelques produits de première nécessité. Jusqu'à la fin du confinement, horaires d'ouverture de 8h30 à 12h30 du jeudi au dimanche inclus. 02 97 43 00 71 / 06 31 78 09 38

www.facebook.com/lepetitcafedanslaprairie

www.lepetitcafedanslaprairie.com

✓ **La Distillerie du Gorvello** 02 97 54 04 11

Pendant le confinement, le magasin de vente directe au chai est ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

✓ **Le marché du vendredi matin est maintenu**

sur la place de l'église.

✓ **La Casetta Pizza** 02 97 53 19 99

Durant le confinement, La Casetta vous propose des plats du jour à retirer chauds ou froids du mardi au vendredi de 11h30 à 13h30. Bien entendu les pizzas et paninis sont toujours d'actualité midi et soir ainsi que le week-end. N'hésitez pas à réserver au 06 87 65 52 06 ou sur www.facebook.com/LaCasettaPizza/

✓ **Les services de santé** fonctionnent normalement sur rendez-vous.